

02.11.2005 – 14:09 Uhr

11e révision de LAVS : nouveau projet Inacceptable, inutilisable, irrespectueux

Berne (ots) -

Le nouveau projet de 11e révision de LAVS est, lui aussi, synonyme de démantèlement social pur et dur. Il prévoit toujours un relèvement de l'âge de la retraite des femmes. Mais il ne prévoit toujours pas de système de retraite à la carte socialement acceptable dont de nombreux travailleurs et travailleuses d'un certain âge auraient urgemment besoin. Il prévoit, de plus, que seule une petite partie de l'argent économisé à travers le relèvement de l'âge de la retraite des femmes servira au financement de rentes transitoires. Mais, comme anciennement prévu, ces dernières ne profiteraient qu'aux pauvres parmi les plus pauvres et n'allégeraient de ce fait que les charges des prestations complémentaires et de l'aide sociale. S'ajoute à cela qu'un démantèlement est à nouveau à l'ordre du jour au chapitre de l'adaptation des rentes. Les rentières et rentiers AVS, qui doivent dorénavant déjà vivre avec des rentes qui ne couvrent pas leurs besoins vitaux, verraient ainsi leur pouvoir d'achat rapidement seffriter. Bref, ce nouveau projet de Monsieur Couchepin est inacceptable et inutilisable. Il prouve aussi le peu de respect témoigné à la démocratie et à la volonté du souverain. Car ce dernier a fait savoir sans équivoque aucune le 16 mai 2004, en rejetant clairement la 11e révision de LAVS qui lui était proposée, qu'il veut une retraite à la carte accessible à tout un chacun dès l'âge de 62 ans. L'initiative populaire « pour un âge de LAVS flexible », lancée cet été par l'Union syndicale suisse (USS) est la réponse sociale qui s'impose au démantèlement visé ici par le Conseil fédéral. Colette Nova (079 428 05 90), responsable du dossier AVS à l'USS et Ewald Ackermann (031 377 01 09) du service de l'information de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100499062> abgerufen werden.